



Municipalité de Corbeyrier



*Rapport de gestion
Exercice 2021*

Préavis municipal N°22-01

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 93c alinéa 2 de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et 34 de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, la Municipalité soumet, à votre approbation, le rapport de gestion pour l'année 2021.

Durant cette année, les membres de la Municipalité se sont employés à accomplir toutes les tâches qui leur ont été confiées de manière soutenue, dans un esprit de collaboration, de confiance mutuelle et de collégialité. La Municipalité s'est retrouvée avec plaisir tout au long des séances de l'année, pour accomplir les tâches qui lui sont dévolues.

Les membres de l'assemblée délibérante et de la Municipalité ont pris leur travail à cœur.

Voyons maintenant, au travers des différents groupes de comptes, les éléments principaux qui ont marqué cet exercice 2021.

TABLE DES MATIERES

1. ADMINISTRATION GENERALE	5
1.1 Conseil communal	5
1.2 Votations et élections	7
1.3 Municipalité	8
1.4 Visite annuelle préfectorale.....	11
1.5 Séances des Syndics.....	11
1.6 Rencontres intercommunales.....	11
1.7 Naturalisation	11
1.8 Personnel communal.....	12
1.10 Statistiques de la population	14
1.11 Tourisme.....	15
2. FINANCES.....	15
2.1 Activités de la Bourse.....	16
2.2 Analyse des comptes 2021	16
3. DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX.....	18
3.1 Forêts.....	18
3.2 <i>Domaines et Pâturages</i>	18
3.3 Vignes	19
3.4 Bâtiments.....	20
4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME.....	21
4.1 Police des constructions	21
4.2 Aménagement du territoire.....	22
4.3 Routes – Chemins communaux - Voirie.....	23
4.4 Parcs et cimetière	24
4.5 Gestion des déchets et déchetterie.....	25
5. ECOLE – FORMATION – ACCUEIL PETITE ENFANCE - CULTES	26
5.1 Etablissement primaire et secondaire d'Aigle	26
5.3 Cultes	26
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE	26
6.1 Contrôle des habitants.....	26
6.2 Gendarmerie.....	27
6.3 Service du Feu.....	27
6.4 Protection civile	28
6.5 Défibrillateurs ADE.....	28
7. AFFAIRES SOCIALES.....	28
7.1 Repas des Aînés	28
7.2 Jubilaires	28
8. SERVICES INDUSTRIELS	28
8.1 Service des eaux	28
8.2 Egouts et épuration	29
8.2 Energie.....	29
9. CONCLUSIONS.....	30
NOTES	31

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Conseil communal

Le Conseil communal a été convoqué à trois reprises pour traiter des différents objets qui lui ont été soumis.

Le changement de législature a eu lieu au 1^{er} juillet 2021.

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2021

Jusqu'au 30 juin 2021

BOCHUD Guy
BOURNOUD Pierre-Alain
BUGNION Jean-Louis | Président
CHARPIÉ Norbert | CoGest
CHARRIÈRE Louis | CoGest
DIND Steve | Scrutateur (suppléant)
DORMOND Marcel
FAVRE Robert
GACHOUD Bernard | Vice-président
GILLER Cédric
HENRY Jean-Paul | CoGest (président)
HENTSCH Pierre | CoGest
HENTSCH Vincent | CoGest
IMOBERSTEG Nadia
LEYVRAZ Jean-Michel | CoGest

MELET Alexandre
MÉTRAUX François
MÉTRAUX Michèle | Com. de recours
MINDER Stéphane
MOTTIER Claude
NAVIOZ Pierre | Scrutateur (suppléant)
NICOLIER Philippe
PFISTER Dominique
PITTET Robin | Com. de recours
RISTORI Jean
TÂCHE Jacques | CoGest (suppléant)
TAUXE Alexia | Scrutatrice
TAUXE Marc

BOURNOUD Isabelle | Secrétaire

dès le 1er juillet 2021

BOURNOUD Pierre-Alain
BOURNOUD Valentin | CoGest
BUGNION Jean-Louis | Délégué STEP AERA
CHALET Sandrine
CHARPIÉ Norbert | CoGest
CHARPIÉ Sandra
DIND Steve | Scrutateur | Délégué PCI
EMERY Claire
HENRY Jean-Paul | Président
HENTSCH Vincent | Commission de recours
LÜTHI Morgane
MELET Alexandre | Vice-président
MELET-MEUWLY Léonore
MÉTRAUX François | Commission de recours
MÉTRAUX Michèle | Commission de recours |
Scrutatrice
MINDER Stéphane | Scrutateur
MOTTIER Claude
NAVIOZ Pierre
NICOLIER Philippe
OLLOZ Marie-Claude | CoGest (suppléante) | Scrutatrice
PERRIN Antoine | CoGest (suppléant)
PERRIN Daphné | CoGest
PITTET Robin | Commission de recours
RISTORI Jean
SUTER Julien | CoGest
TALON Thierry
TAUXE Alexia | Déléguée SDIS
TAUXE Marc | Délégué GFA
VONNEZ Laure-Françoise

BOURNOUD Isabelle | Secrétaire

Préavis déposés en 2021

Les préavis municipaux sont des demandes de décision adressées au Conseil communal sur un sujet spécifique. Ils font généralement l'objet d'une étude par une commission *ad hoc* avant d'être soumis au vote de l'assemblée.

- N° 21-01 Relatif à une révision du Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-02 Relatif à la mise à dispositions des bien-fonds et infrastructures communales nécessaires à la réalisation et au futur fonctionnement de la STEP régionale | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-03 Relatif à l'organisation régionale de la protection civile et la création de l'Association intercommunale « ORPC du district d'Aigle » | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-04 Relatif à une demande de crédit de CHF 488'000. – relatif au projet d'assainissement du bâtiment « Les Dents-du-Midi » et de ses installations techniques | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-05 Relatif aux comptes de l'année 2020 | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-06 Relatif au rapport de gestion pour l'année 2020 | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-07 Relatif à l'adoption du nouveau Règlement communale sur la protection des arbres Chablais | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-08 Relatif à l'adoption du nouveau Règlement général de la police (RGP) | Accepté à la majorité avec 4 abstentions.
- N° 21-09 Relatif à l'adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises | Accepté à la majorité avec 3 abstentions.
- N° 21-10 Relatif à l'arrêté d'imposition 2022 | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-11 Relatif à l'octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026 | Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 21-12 Relatif à une demande de crédit de CHF 23'000. – pour l'étude préliminaire des mesures de protection contre les dangers d'avalanches et de chutes de pierres au Plan du Melley à Luan | Accepté à la majorité avec 3 avis contraires et 5 abstentions.
- N° 21-13 Relatif au budget 2022 | Accepté à la majorité avec 1 abstention.
- N° 21-14 Relatif à la fixation du plafond d'endettement-cautionnement pour la législature 2021-2026 | Accepté à la majorité avec 1 abstention.



1.2 Votations et élections

Le bureau électoral s'est occupé, en collaboration avec le Greffe municipal, des votations suivantes :

07.03.2021  Elections communales générales

07.03.2021  Votation fédérale (3 objets)

- Initiative populaire "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage"
- Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)
- Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

28.03.2021  Résultats des élections communales 2^e tour

13.06.2021  Votation fédérale (5 objets)

- Initiative populaire du 18 janvier 2018 "Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique"
- Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »
- Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)
- Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2)
- Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

28.11.2021  Votation fédérale (3 objets)

- Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »
- Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »
- Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

1.3 Municipalité

En 2021

Au cours de l'année écoulée, la Municipalité a siégé à 39 reprises.

Certaines séances se sont tenues en présence de tiers, en avant-séance de Municipalité ou en dehors du lundi soir, jour usuel de la ladite séance.

En dehors des séances de Municipalité, ses membres ont pris part à de nombreuses rencontres en relation avec leurs dicastères respectifs et/ou missions spécifiques, tant à Corbeyrier qu'à l'extérieur.

La Municipalité s'est déplacée à plusieurs reprises à l'extérieur afin de traiter différents dossiers.



Répartition des dicastères et représentations législature 2016 – 2021

	Dicastères	Représentations
TSCHUMI Monique Syndique <i>Suppléant : M. Christian Roubaty</i>	Administration générale Personnel communal Finances - Economie Aménagement du territoire Tourisme	Chablais Région Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Vaud Rando
ROUBATY Christian Vice-Syndic <i>Suppléant : M. Christian Genillard</i>	Service des eaux Égouts & épuration Terrains – Pâturages – Domaine de Plaine	AERA
CHRISTEN Christine Municipale <i>Suppléant : Mme Monique Tschumi</i>	Routes – Signalisation routière - SATOM Déneigement Déchetterie Service des inhumations Hangar forestier - Scierie	
WANNER Danielle Municipale <i>Suppléant : Mme Christine Christen</i>	Services des bâtiments Instruction publique Santé & affaires sociales Temples et cultes	ARASAPE AVASAD ASANTE SANA Paroisse d'Aigle-Yvorne-Corbeyrier EMS Chablais
GENILLARD Christian Municipal <i>Suppléant : Mme Danielle Wanner</i>	Forêts - Vignes Police des constructions Police – Défense incendie – Protection incendie	SDIS Chablais ORPCI GFA

Répartition des dicastères et représentations législature 2021 – 2026

	Dicastères	Représentations
TSCHUMI Monique Syndique Suppléant : M. Christian Roubaty	Administration générale Personnel communal Finances – Economie Police des constructions Aménagement du territoire Mobilité/transport	Chablais Région Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Assemblée des Syndics du District UCV
CHRISTEN Christine Vice-Syndique en 2021-2022 Suppléante : Mme Monique Tschumi	Routes - Signalisation routière Eclairage public Déchetterie – Gestion des déchets Cimetière -Service des inhumations	SATOM
BOCHUD Guy Municipal Suppléante : Mme Déborah Segui	Forêts – Hangar Forestier – Scierie Vignes Affaires culturelles et loisirs Sociétés locales Tourisme Police – Défense incendie – Protection civile Naturalisations	SDIS Chablais ORPCI GFA Vaud Rando AdCV
ROUBATY Christian Municipal Suppléant : M. Guy Bochud	Services industriels Service des eaux – Egouts – Epuration Terrains et pâturages Domaines de plaine Energie	AERA
SEGUI Déborah Municipale Suppléante : Mme Christine Christen	Bâtiments communaux Instruction publique Santé & affaires sociales Temples et cultes	ARASAPE AVASAD ASANTE SANA Paroisse d'Aigle-Yvorne-Corbeyrier EMS Chablais

1.4 Visite annuelle préfectorale

La traditionnelle visite annuelle de la commune a eu lieu le 19 novembre 2021. Madame Patricia Dominique Lachat, Préfète du district d'Aigle, s'est entretenue avec Mme Monique Tschumi, Syndique, et a effectué plusieurs contrôles dans les services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, de la tenue des comptes par la Bourse communale, des subsides reçus, du contrôle des habitants ainsi que des diverses réglementations communales. Elle a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale.

1.5 Séances des Syndics

Les Syndics du district d'Aigle se sont rencontrés à trois reprises durant l'année 2021 : le 19 mai à Aigle, le 8 septembre à Lavey, en présence de Mmes et MM. Les Député/es, et le 24 novembre à Leysin. La séance du 24 mars, prévue à Bex, a été annulée, en raison de la situation sanitaire.

Ils ont abordé les sujets suivants :

- Loi sur les droits politiques
- Nomination des délégués aux diverses associations
- Communications des représentants des communes auprès de diverses associations : Aigle Région-Chablais Région, ARASAPE, AdCV, Association du Chablais, ASANTE SANA, Réseau Santé Haut-Léman, UCV, Radio Chablais
- Point de situation de l'ARASAPE

Ils ont pu bénéficier des présentations suivantes :

- Introduction générale aux marchés publics, par Maître Riedi Guerric, avocat responsable de l'unité juridique et du centre CCMP
- Réseau Santé Haut-Léman et cartographie des lieux possibles pour des EMS, par M. P. Rubin et M. V. Matthys

1.6 Rencontres intercommunales

En raison du COVID, bon nombre de séances ont été annulées. Ont eu tout de même lieu :

- AdCV, AG le 23.09.2021 et le 02.12.2021 et rencontre festive le 08.10.2021.
- UCV, AG à Payerne, en novembre 2021.
- Séance des comptes intercommunaux avec la Commune d'Yvorne, le 03.12.2021.

1.7 Naturalisation

Durant l'année, le greffe municipal a assumé les tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisation suisse, ordinaires ou facilités. En 2021, aucun dossier n'a été finalisé.

1.8 Personnel communal

Le personnel communal se compose comme suit.

Greffé municipal

Mme Brigitte Beuchat, Secrétaire municipale ad intérim en fonction du 01.06 2020 – au 31.03.2021.

Dès le 01.04.2021 Mme Joëlle Berchier en qualité de Secrétaire municipale

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Syndique, sont les suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Politique d'information et de communication
- Information et coordination des services communaux
- Actes émanant de la Municipalité
- Naturalisation suisse, facilitée ou ordinaire et octroi de la bourgeoisie
- Relations intercommunales (conférences intermunicipales)
- Relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district
- Suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal
- Publications communales et rapport de gestion
- Réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- Archives communales et archives historiques
- Réservation des salles communales
- Coordination des activités culturelles et associatives
- Tombolas, lotos, permis temporaires

Bourse et contrôle des habitants

Mme Marie-Claire Melet en fonction depuis le 1er février 1991

Les tâches principales de la bourse sont les suivantes :

- L'établissement des comptes annuels
- L'établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité
- L'aide à l'élaboration de préavis municipaux, pour la partie financière
- La planification financière
- La négociation, le renouvellement et le suivi des emprunts
- La gestion de la trésorerie
- Les saisies et les paiements des factures fournisseurs
- La facturation de taxe et de prestations diverses
- Le suivi des encassements et du contentieux
- La gestion des salaires
- L'établissement des déclaration TVA, AVS, SUVA, LAA
- La gestion du portefeuille d'assurance
- Les annonces de sinistres auprès des compagnies d'assurance
- La gestion de la partie communale liée aux impôts : remises de contributions, frontalier, arrêté d'imposition

Les tâches principales du contrôle des habitants sont les suivantes :

- Tenue du registre des habitants
- Procédures liées aux titres de séjour et d'établissement pour les étrangers
- Etablissement d'attestations diverses
- Etablissement des cartes d'identité
- Tenue du registre des chiens
- Rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance,
- Validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

La Commune est représentée au sein des Groupements suivants :

- Secrétaires municipaux du district d'Aigle et du Canton de Vaud
- Boursiers du district d'Aigle et du Canton de Vaud
- Préposés au contrôle des habitants de l'Est Vaudois et du Canton de Vaud.

Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes sur différents points et à favoriser les échanges d'informations et le développement d'une formation continue.

Conciergerie Mme Corinne Genillard en fonction depuis le 01.03 1994 a donné son congé pour le 30.06.2021. Son poste a été repris dès le 01.07.2021 par M. André Roth en parallèle de ses activités au Service de la Voirie.
Mme Doris Nicolier en fonction depuis le 01.09.2011

Voirie M. André Roth en fonction depuis le 01.09.2011 avec transfert au Service Conciergerie au 01.07.2021
M. Luka Susa en fonction depuis le 01.04.2016
M. Marc Chablaix dès le 01.09.2021

Déchetterie M. Glenn Garnier en fonction depuis le 15.12.2019
M. Bernard Vaudroz en fonction depuis le 01.04.2018
Mme Florence Lüthi dès le 01.04.2021

M. André Roth, souhaitant travailler à 50 % à partir de juillet 2021, la Municipalité, après mise au concours, a engagé M. Marc Chablaix à 80%.

1.10 Statistiques de la population

Le Canton de Vaud compte 823'881 habitants à fin décembre 2021. En une année, la population résidante permanente a augmenté de 8581 personnes (+1,1%). Le Canton de Vaud est le troisième plus peuplé de Suisse après Zurich et Berne. La population résidante permanente vaudoise compte 550'518 personnes de nationalité suisse et 273'363 personnes de nationalité étrangère ; la part de la population étrangère se fixe à 33% en 2021. Au 31.12.2021, la population de Corbeyrier était de 439 habitants (445 en 2020) et se composait ainsi :

Suisses				Etrangers						Total	
Hommes		Femmes		H+F	Hommes		Femmes		H+F		
total	dont 0-16	total	dont 0-16		total	dont 0-16	total	dont 0-16			
172	27	175	28	402	21	1	15	-	37	439	

Résidence secondaire 8 inscriptions

Population étrangère Permis C : 31
Permis B : 9
Permis L : 1
En attente d'attribution de permis : 3

Départ et arrivées En 2021, 27 départs et 26 arrivées ont été enregistrés.

Naissances Durant cette année, une naissance a été inscrite.

Décès Nous avons une pensée de sympathie pour les familles des six personnes décédées en 2021.

1.11 Tourisme

Vaud Rando

Les deux Assemblées ont eu lieu les 15 juillet et 28 octobre. La coordination entre la Municipalité et Vaud Rando est assurée par M. Guy Bochud, Municipal et 2 nouveaux baliseurs, Mme Claire Emery et M. Steve Dind, qui ont été nommés.

Chablais Région

Plusieurs réunions ont eu lieu traitant essentiellement de la gestion des zones d'activité et de la mobilité. La Commune de Corbeyrier est membre de la Commission Territoire et Mobilité.

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

La Commune de Corbeyrier a rejoint officiellement le périmètre du PNR, depuis que l'OFEV (office fédéral de l'environnement) lui a accordé le label parc naturel régional pour la période 2022 à 2031.

Plusieurs réunions ont eu lieu (Conseil du Parc, Assemblée générale) dans la Commune de Haut-Intyamon et à Gruyères.

Chemins pédestres

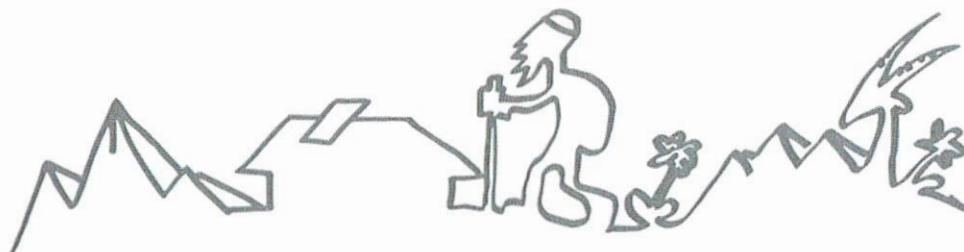
Malgré la COVID-19, la traditionnelle journée d'entretien des sentiers pédestres a eu lieu le 28 août. Comme chaque année, de nombreux bénévoles, jeunes et moins jeunes, donnent de leur temps pour cette activité qui soulage le travail des employés communaux.

Montreux Trail Festival

La Municipalité a accepté que la course MXtreme traverse une partie de son territoire les 23, 24 et 25 juillet. Des équipes de bénévoles de Corbeyrier ont assuré le ravitaillement à Luan.

Journal communal

Deux numéros annuels sortent en juin et en décembre. La rédaction et la conception sont assurées par Mme Aline Carrupt. Les Municipaux, à tour de rôle, rédigent l'éditorial ainsi que certains articles qui touchent leurs dicastères.



2. FINANCES

2.1 Activités de la Bourse

Au cours de l'exercice 2021, la Bourse communale a continué à soutenir avec efficacité la Municipalité dans ses efforts visant à rétablir puis pérenniser l'équilibre des finances communales.

C'est ainsi que Mme Marie-Claire Melet, Boursière communale, a régulièrement établi, à côté des opérations usuelles de comptabilisation, de facturation, de gestion tant des salaires que des rappels, un suivi des comptes et un suivi plus serré encore de la trésorerie.

La Bourse communal facture, entre autres :

- L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- Les services d'épuration et d'égout
- La taxe sur les déchets
- Les droits de superficie
- Les locations de la salle communale et du stand de tir
- Les taxe de séjour
- L'impôt foncier
- Diverses prestations fournies par la commune

2.2 Analyse des comptes 2021

Les comptes 2021 se sont soldés par un bénéfice de CHF 64'466.28.

Le budget établi en août 2020 faisait état d'un déficit de CHF 123'987.95.

Ce résultat positif a principalement été généré par des remboursements sur les participations communales 2020 à la cohésion sociale et à la péréquation. Auxquelles se sont ajoutées la reprise des réserves prévisionnelles péréquatives 2021 et celle liée aux effets du Covid.



Quelques chiffres en complément du préavis no 22-02 relatif au comptes 2021

SITUATION AU 31.12.2022

Participations annuelles cantonales et intercommunales	CHF	788.05/HAB
Cotisations annuelles	CHF	26.37/HAB
Impôt sur le revenu PP – moyenne par habitant	CHF	1'411.00/HAB
Emprunts à moyen et long terme	CHF	8'805.45/HAB
A amortir :	CHF	
Investissements OUVRAGES EGOUTS-EAU-ROUTES	CHF	3'423.54/HAB
Investissements BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	CHF	798.82/HAB

Relevé des investissements engagés en 2021 :

Révision du plan général d'affectation PGA	PM 16-18	CHF	24'941.70
Chemins agricoles AF – Luan – Plan Falcon	PM 14-08	CHF	12'995.25
Signalisation routière	PM 20-04	CHF	11'549.70
Collecteurs EU-EC - Chemin du Moulin	PM 20-03	CHF	132'783.--
Conduite EAU – Chemin du Moulin	PM 20-03	CHF	28'528.35
Total des investissements annuels		CHF	210'798. --

3. DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX

3.1 Forêts

L'Assemblée générale du GFA a eu lieu le 28.04.2021 à Yvorne. M. Laurent Fivaz a présenté un rapport d'activités qui résume les chiffres et les points essentiels de l'année écoulée. Les comptes 2020, sont approuvés à l'unanimité.

Le budget 2022 a lui été accepté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 07.10.2021 à Chessel. M. Guy Bochud, Municipal des forêts de Corbeyrier, est le nouveau Président de l'Assemblée générale du GFA.

Les autorisations d'abattage suivantes ont été délivrées :

Parcelle	Adresse	Propriétaire(s)	Essence
80	Chemin du Bouillet 10	Durnnat Olivia	Bouleau
832	Chemin de la Grosse Pierre 2	Margueron Jean-Louis	Erable



3.2 Domaines et Pâturages

Domaine des Pâqueys Les négociations Rhône 3 sont toujours en cours. La solution d'échange de terrain n'est malheureusement plus possible car il n'y a pas de terrain disponible. Une compensation financière sera proposée par le Canton. Le captage d'eau dans la nappe phréatique est officialisé, il est donc protégé avec le projet Rhône 3. Maintenant l'eau est analysée régulièrement et fait partie des procédures « Autocontrôle » du réseau de distribution d'eau.

Alpages

Les discussions sont toujours en cours avec l'association « Alibaba and you » pour la restauration du chalet de Plan Falcon.

L'inspection des alpages s'est déroulée le 20 août 2021 (voir article dans l'édition N°10 Quand on parle du loup). Les alpages sont bien tenus, les inspecteurs étaient satisfaits. La Municipalité se rend très régulièrement sur place et entretient un contact régulier avec l'amodiateur et le berger.

Suite au rapport de M. Jean-François Brodbeck, Hydrogéologue, une étude sera réalisée par la société Montanum Sàrl pour revoir la distribution en eau des alpages ainsi que la connexion aux égouts du chalet d'alpage de Luan. Cette étude débutera sur le terrain après la fonte de la neige au printemps 2022. La première étape sera de déposer un avant-projet auprès du Canton en 2022 pour l'obtention des subsides.

Le chemin entre Plan Falcon et les Mandreys a été à nouveau détruit lors des fortes pluies du printemps-été 2021. La société ATRA SA est montée avec une pelle mécanique pour le refaire. Une semaine plus tard, il était à nouveau détruit. Le berger a réparé comme il pouvait ce chemin pour permettre au bétail de passer. Il a été décidé que pour le moment, aucune réparation ne sera effectuée et qu'un accès pour le bétail sera aménagé par le berger, lui-même, en cas de besoin.

3.3 Vignes

La Commune de Corbeyrier est membre de la coopérative « Artisans Vignerons d'Yvorne » (AVY). Les vignes sont louées, selon un bail à ferme viticole d'une durée de 18 ans à partir du 1er novembre 2015, à M. Cyril Bonjour qui donne entière satisfaction.

En raison des conditions climatiques catastrophique durant l'année 2021, la récolte a été très faible (environ 20% des quantités habituelles). Le loyer a été revu à la baisse.

Chaque année, une souscription pour le vin rouge et blanc de la réserve des Robaleux est proposée à la population et aux résidents secondaires.

3.4 Bâtiments

Beaucoup d'entretiens courants comme chaque année.

La société ABRIFEU est intervenue pour procéder à la maintenance de tous les extincteurs afin de garantir une protection incendie réelle et efficace. Certains extincteurs ont été changés et un nouveau a été installé au local de la Jeunesse.

Un contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) a permis la mise en conformité du système électrique des bâtiments de la Diligence, du Hangar et du Stand de tir par l'entreprise Bell Elec Sàrl.

Bâtiment communal Mise en place d'éclairages extérieurs.

Bâtiment des Dents-du-Midi Après la mise à l'enquête et une séance d'information aux locataires, les travaux de rénovation ont débuté. De nombreuses séances de chantier ont permis à la Direction des travaux (Rhyner Energie) et à la commune de Corbeyrier de collaborer étroitement. Les travaux seront terminés courant 2022.

Une réfection quasi-complète de l'appartement N°7 a été entreprise.

Le remplacement de l'électroménager de la cuisine ainsi que la réfection de la peinture de l'appartement N°8 ont été réalisés.

Bâtiment de la Diligence La Municipalité a renoncé à percevoir le loyer du restaurant le temps de la fermeture obligatoire, à la suite des directives fédérales pour la gestion de la pandémie.

Hangar et Scierie Les employés communaux ont effectué l'entretien courant du bâtiment.

La citerne de diesel pour les véhicules n'étant plus conforme, elle a été remplacée avec quelques adaptations par l'ancienne citerne de Mme Monique Tschumi.

4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

4.1 Police des constructions

P.	Propriétaire(s)	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire / autorisation municipale délivré le	Permis d'habiter/utiliser délivré le
386	Buttex Cédric	Création d'un ascenseur supplémentaire, réfection agrandissement de la cuisine, réfection à l'identique et isolation des toitures existantes, rafraîchissement global de l'édifice et pose de panneaux solaires	10.06.2020 - 09.07.2020	28.01.2021	
710	Ceppi Jean-Daniel	Mise en conformité du cabanon bûcher/sauna	24.10.2020 - 22.11.2020	13.01.2021	
1208	Bournoud Claire et Max-Olivier	Isolation périphérique toiture et façade	05.12.2020 - 03.01.2021	15.03.2021	
1402	Fivaz Véronique et Laurent	Installation d'un SPA avec pompe à chaleur et d'un sauna	20.01.2021 - 18.02.2021	15.03.2021	
857	Commune de Corbeyrier	Pose d'une barrière, DP 1101	05.12.2020 - 03.01.2021	08.04.2021	
909	Fondation « Fonds de sport du Collège Classique Cantonal », MM. Ismael Zosso et Vincent Friderici	Assainissement énergétique de la cabane, comprenant l'isolation de l'enveloppe complète, intégration de panneaux solaires en toiture et remplacement du poêle. Transformations intérieures	20.02.2021 - 21.03.2021	12.05.2021	
1253	Buttex Cédric	Modification du couvert existant par une surélévation et modification de l'angle du toit	Dispense d'enquête	21.06.2021	
1262	Gonard Anne-Béatrice et Youri	Remise en état, assainissement et isolation de l'annexe Est existante. Installation d'une chaudière à pellets	Dispense d'enquête	01.07.2021	
82	Commune de Corbeyrier	Rénovation / Assainissement : isolation périphérique des façades, traitement de ponts thermiques structurels, remplacement des fenêtres, remplacement des caissons de stores, assainissement du système de chaleur, pose de capteurs solaires dans le terrain	17.04.2021 - 16.05.2021	22.07.2021	
116	Favre Thérèse et Jean-Louis	Installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire	Dispense d'enquête	02.09.2021	
284	Zana Audrey et Nathan	Mise en place d'un couvert pour 10 places de stationnement	09.06.2021 - 08.07.2021	06.09.2021	

289	Baud Stéphane	Agrandissement de la terrasse existante côté Sud	Dispense d'enquête	23.09.2021
903	Bournoud Florian	Installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire	Dispense d'enquête	23.09.2021
523	Christen Christine et Pierre-Alain	Remplacement chaudière à mazout par une PAC	Dispense d'enquête	04.10.2021
1251	Nicolier Marie-Louise et Robert	Installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire	Dispense d'enquête	05.10.2021
1239	Valloton Lucia et Quentin et Siegenthaler Aurélius	Travaux complémentaires	29.09.2021 - 28.10.2021	18.11.2021
1453-1454	Richard Thierry	Construction d'une habitation	02.02.2019 - 03.03.2019	11.03.2019 03.06.2021
1453-1454	Richard Thierry	Construction d'un couvert à voiture	02.02.2019 - 03.03.2019	11.03.2019 03.06.2021
1455	Lüthi Morgane et Fabien	Construction d'un couvert é voiture réalisé conjointement avec M. Thierry Richard	02.02.2019 - 03.03.2019	11.03.2019 10.06.2021
426	Borloz Pierre-André	Remplacement de la toiture et du pignon Sud	Dispense d'enquête	03.07.2017 11.10.2021
285	Dénéréaz Sonia	Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure	Dispense d'enquête	10.08.2020 09.11.2021

La complexité de certains dossiers nécessitant le concours de spécialistes, la Municipalité a fait appel à deux bureaux d'ingénieur-conseil et d'architecte : au Bureau15 Sàrl et ABA Partenaires SA. Elle a pu suivre une présentation aux communes afin d'optimiser le traitement des autorisations de construire.

4.2 Aménagement du territoire

En collaboration avec le bureau RWB Vaud SA, la Municipalité a poursuivi la révision du Plan d'Affectation communal (PACom).

Après un examen préliminaire en février et une séance de coordination en mars, le dossier finalisé a été envoyé à la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) pour examen préalable. En décembre, les services cantonaux ont préavisé défavorablement le PACom, exigeant des modifications, essentiellement au niveau des lisières forestières et du dimensionnement des zones d'habitation.

4.3 Routes – Chemins communaux - Voirie

Véhicules	Changement des deux chenillettes de la pelle mécanique. Travaux, services, réparations et entretiens pour le transporteur Aebi.
Machines	Divers achats : une monobrosse, un désherbeur mécanique chez Weber mécanique SA (utilisé afin d'éviter l'emploi de produits chimiques) et d'un souffleur à dos.
Panneaux de signalisation	<i>Remise en place de deux panneaux « Interdiction générale de circuler » et « Riverains autorisés » sur les chemins forestiers de la Praille et de Derrière la Terre.</i>
	Pose d'un grand panneau indicateur « Route fermée » à la Place du Torrent.
	Pose de deux panneaux « enfants » clignotants à Vers-Cort et de deux autres au cœur du village.
	Remplacement du panneau « Chute de pierres » à la hauteur de la carrière à Nicollier.
	Fin de chantier prévue à la fin février 2021 concernant la fibre optique.
Entretien du réseau routier	Comme chaque année, l'entreprise Kunzli Frères SA assure l'entretien des sacs de route. L'éparage des bords de routes communales est assuré par MM. Daniel Echenard et Nicolas Zulauff.
	La société Divico-Kutter SA a procédé à des travaux de réfection des pelades et colmatage des fissures sur les routes communales (1.8km).
Travaux	<u>Chemin du Moulin</u> : remise en état d'une grille, d'un trottoir ainsi qu'une réfection le long du mur.
	<u>Vert-Cort</u> : pose d'une barrière de sécurité le long du trottoir au chemin de la Barre.
	<u>Plan-Falcon</u> : ce chemin est en très mauvais état suite à des chutes abondantes de pluie. Le bureau Silvaplus SA supervise ce projet de réfection. Le dossier est en consultation auprès du Canton et nous sommes en attente des retours d'appel d'offres d'entreprises pour la remise en état de ce chemin.
	<u>Luan</u> : mise en place d'une barrière à la Route des Agittes, à la hauteur du panneau indicateur « route fermée ». Les travaux de pose ont été effectués par l'entreprise Grand Marquage et signalisation de Monthey. Malheureusement elle sera vandalisée quelques jours après son

installation. Une plainte pénale a été déposée. La Municipalité a décidé de l'équiper d'un deuxième cadenas, d'installer un pied supplémentaire afin de la consolider et prévoir sa remise en place au printemps 2022.



Éclairage publique

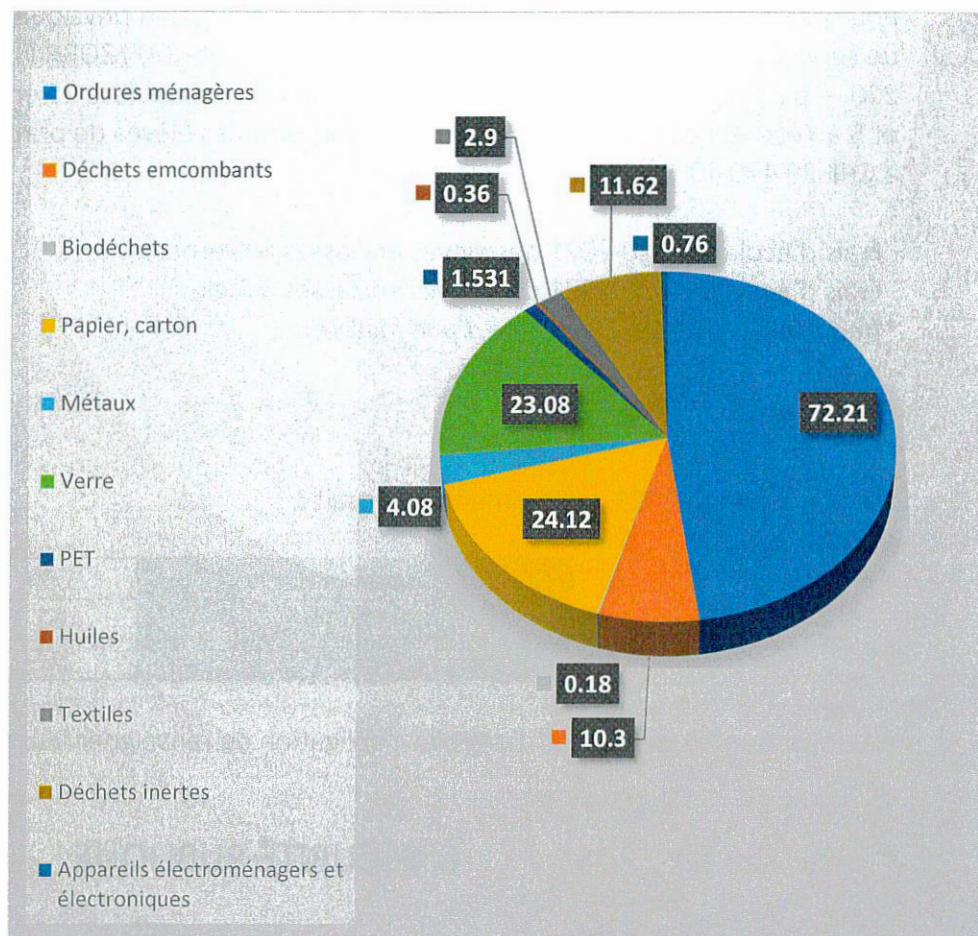
La Municipalité a profité des travaux entrepris au Chemin du Moulin et Vers la Doey pour enterrer les lignes.

4.4 Parcs et cimetière

Des travaux d'entretiens courants ont été effectués comme chaque année.

4.5 Gestion des déchets et déchetterie

Déchets collectés en 2021



Les deux containers de l'entreprise Valtex Multiservice SA ont permis de collectés 2'900 kg de textiles usagés.

Déchetterie

Les employés de la voirie, en plus des entretiens courants, ont dû se conformer aux normes sanitaires. Il y a eu également un excédent de travail lié à plusieurs incivilités.

Achat d'une balance homologuée Mettler Toledo, suite au contrôle des poids et mesure du Canton (l'ancien transpalette n'était plus aux normes et ne pouvait plus être homologué).

Installation d'une poubelle pour déjections canines à Vers-Cort.

Compost

Les citoyens ont pu bénéficier gratuitement d'un excellent compost en 2021.

5. ECOLE – FORMATION – ACCUEIL PETITE ENFANCE- CULTES

5.1 Etablissement primaire et secondaire d'Aigle

Pour permettre aux enfants de suivre les cours d'éducation physique à Yvorne 1 fois par semaine, un service de transport a été mis en place avec la société TAXI ZORRO, représentant un coût de CHF 230. -- par course. Au niveau de l'enclassement, on comptabilise 15 enfants à Corbeyrier, 32 à Aigle et 5 à Yvorne. La totalité des frais de transport pour les élèves de primaire et de secondaire s'élève à CHF 29'470.40.

Frais d'écolage 2020-2021 des élèves enclassés à Yvorne	CHF 7'750.00*
Frais d'écolage 2020-2021 des élèves enclassés à Aigle	CHF 40'952.10

**(montant évalué dans l'attente d'une facture)*

5.3 Cultes

Au 31 décembre 2021, la Commune recensait :

Protestants	209
Catholiques	61
Autres et non renseignés	169

A relever que les personnes n'ont plus l'obligation de renseigner leur confession à leur arrivée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Contrôle des habitants

La Boursière communale est également désignée en qualité de Préposée au Contrôle des habitants. Les tâches incombant à la Préposée sont :

- Enregistrement des départs, arrivées, déménagements, naissances, décès, naturalisations, mariages, divorces (y.c. contrôle de l'autorité parentale), séparations et autres changements d'état civil
- Corrections et mises à jour des données spécifiques propres au registre
- Demandes d'établissement des cartes d'identité
- Octroi, prolongation et modification des différents permis de séjour / établissement pour les ressortissants étrangers
- Production d'attestations diverses (attestations d'établissements, demandes de renseignements, certificats de vie, certificats de bonnes mœurs, etc...)
- Mise à jour des mesures de protections (tutelles)

Le tout, en veillant à la protection des données et en prenant les mesures nécessaires de confidentialité.

6.2 Gendarmerie

La Municipalité collabore avec le poste de la Gendarmerie à Aigle. Des contacts sont régulièrement pris par téléphone. Un rapport des interventions de la Gendarmerie est transmis mensuellement et une rencontre annuelle en découle pour la transmission d'un compte rendu plus détaillé.

6.3 Service du Feu

La Commission consultative du feu (CCF) du SDIS Chablais, qui comprend Aigle, Yverne et Corbeyrier, s'est réunie à plusieurs reprises en 2021. Le nouveau président de la CCF est M. Stéphane Montangero, Municipal d'Aigle.

Le détachement d'appui de Corbeyrier (DAP) est fort de 16 membres.

Pour donner suite à des discussions avec l'ECA et afin de répondre aux standards cantonaux avec possibilité de les former et équiper des sapeurs en protection respiratoire, la décision est prise de faire la demande de passer de détachement d'appui (DAP) à Détachement de Premier Secours A (DPS A). Les locaux restent conformes et sont en cours de réaménagement. Des rangements et des nouveaux vestiaires sont installés.

M. Steve Dind a été promu au grade de Lieutenant et assurera le commandement du DPS de Corbeyrier en collaboration avec le Sergent Sylvain Genillard.

Pour combler à des manques d'effectifs la journée, le SDIS Chablais s'est approché du SDIS Salines (Ollon, Gryon et Bex) pour entamer une étude concernant un projet de fusion.



6.4 Protection civile

Les membres du Comité Directeur (CODIR) de l'ORPC district d'Aigle, présidé par M. Jean-Luc Duroux, Municipal à Aigle, se sont rencontrés le 3 mars 2021, puis avec la nouvelle législature et sous la présidence de M. Stéphane Montangero, Municipal à Aigle pour traiter des affaires courantes.

Concernant l'Assemblée Régionale (AR), elle a eu lieu pour la dernière fois sous cette forme, soit 1 représentant par commune, le 22 avril 2021 à Villeneuve. Présidée par M. Christian Genillard, les membres de l'AR ont adopté les comptes 2020 et approuvé la gestion de l'exercice 2020. Selon les nouveaux statuts, entrés en vigueur le 1er juillet 2021, le nombre de représentants de l'Assemblée intercommunale passe de 15 à 36 membres. L'assermentation des autorités de l'ORPC district Aigle a eu lieu le 25 août 2021 à Aigle. La Commune de Corbeyrier et représentée à l'Assemblée Intercommunale par M. Guy Bochud, Municipal et par M. Steve Dind, Conseiller Communal. La 2ème Assemblée Intercommunale a eu lieu le 30 septembre 2021 à Bex.

6.5 Défibrillateurs ADE

Organisation d'un cours de secouriste « BLS AED » avec la formatrice Mme Monica Aleman de Swiss Defibrillator SARL que nous remercions vivement pour la mise en place d'une équipe FIRST RESPONDERS sur la Commune.

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 Repas des Aînés

En raison de la pandémie, le traditionnel repas des aînés a été reporté.

7.2 Jubilaires

La Municipalité a eu le plaisir de fêter le 90^{ème} anniversaire de Mme Claudine Guillod en 2021.

8. SERVICES INDUSTRIELS

8.1 Service des eaux

Le mardi 17 août, s'est déroulé l'inspection par le Canton du réseau de distribution d'eau potable. Heureusement l'autocontrôle mis en place ces dernières années montre que le réseau est bien suivi et entretenu.

Cependant, d'importants travaux de modernisation du réseau seront nécessaires ces années prochaines (conduites et réservoirs vétustes et hors norme). Les premières mesures exécutées en

2021 sont le remplacement de la station de traitement par les UV et le chlore, la mise en place de vanne automatique et d'un système de décharge des captages lors de turbidité trop importante.

Le système de télégestion et de mesure a été complété.

Suite à l'inspection, les procédures d'autocontrôle ont été revues et améliorées. Fin 2021, un travail conséquent pour l'élaboration du plan d'urgence a été entrepris. Il sera remis au Canton dans le courant du mois de mai 2022.

Comme chaque année, diverses fuites ont été réparées. Les principales se trouvaient au réservoir de Boveau et au Chemin de la Barme à Vers-Cort. Après plusieurs années de suivi, leur nombre diminue.

8.2 Egouts et épuration

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées du Chemin du Moulin sont terminés ainsi que les travaux du dégrilleur de l'AERA.

Suite aux importantes pluies du printemps et de l'été 2021, des failles importantes du réseau d'eaux claires ont été mises en évidence : la conduite EC du Chemin du Bugnon a un diamètre de 200mm alors que toute l'eau du centre et du haut du village y transite. Idéalement, il faudrait une conduite de 415mm, représentant un débit 4,5 fois plus grand, pour évacuer toutes ces eaux.

Lors de fortes pluies, les trois chambres doubles existantes depuis la Place de la fontaine au Chemin du Bugnon, débordent et la plus grande partie des eaux claires est déversée dans les eaux usées et finissent à la STEP.

Un premier devis estimatif est demandé au bureau Géo Solutions Ingénieurs SA pour la réfection du Chemin du Bugnon (réseau EU-EC, eau et enrobé). Suite à cette première estimation, une étude de projet sera réalisée début 2022.

8.2 Energie

Le projet d'autoconsommation lancé par la Commune de Corbeyrier avec la HES-SO de Sion (Projet CEVALER) est resté en panne suite au COVID.

Cependant, notre partenariat a permis la mise en place de deux études, un travail de diplôme de la HES-SO de Sion de la Filière Energie et techniques environnementales et un travail de diplôme de la HES-SO de Sierre de la Filière Economie d'entreprise.

Ces travaux sont riches en enseignement pour le futur et n'ont rien coûté à la commune.

9. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, la Municipalité se plait à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

Ses remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes celles sont engagées dans les sociétés locales, ainsi qu'au personnel communal d'avantage sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

Vu le rapport sur la gestion pour l'année 2021

Ouï le rapport de la commission de gestion

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2021,
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion pour l'année 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Monique Tschumi



La Secrétaire



Joëlle Berchier

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16.05.2022.

Déléguée municipale : Mme Monique Tschumi, Syndique

NOTES